

# Tableau sommaire des antiquités du canton de Vaud

Autor(en): **Naef, Albert**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **9 (1901)**

Heft 2

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-10708>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

---

# REVUE HISTORIQUE VAUDOISE

---

## TABLEAU SOMMAIRE DES ANTIQUITÉS DU CANTON DE VAUD

---

*Communication au Congrès archéologique de France  
tenu à Mâcon en juin 1899.*

(SUITE ET FIN)

Nos *sépultures romaines* sont à incinération et à inhumation. Le premier mode, introduit semble-t-il par les Romains, n'a jamais réussi à supplanter complètement l'ancienne coutume locale, profondément enracinée depuis nombre de siècles, l'inhumation. Les deux systèmes se poursuivent côte à côte, en même temps, dans les mêmes localités. Je ne m'arrête pas à l'*olla*, à ses accessoires habituels, ni aux différentes combinaisons pour la protéger sous terre et en marquer l'emplacement au-dessus du sol; tout cela correspond à ce qui se trouve partout, en France aussi bien qu'ailleurs. Le cercueil de pierre est tantôt monolithe, tantôt formé de dalles, tantôt recouvert à la tête d'une partie cintrée en mortier de brique pilée; parfois le tombeau, semblable au faite d'un toit, consiste simplement en deux rangées de grandes tuiles à rebords, adossées les unes contre les autres. Il va sans dire qu'il existe aussi des cimetières à incinération seule, plusieurs ont été fouillés, d'autres le seront bientôt, mais leur nombre et leur importance sont jusqu'ici minimes; nous n'avons que très peu de ces vastes champs de repos par incinération, si fréquents en France, et qui y ont été si soigneusement étudiés.

Avant de quitter l'époque romaine, dont je n'ai pu donner qu'un résumé bien rapide et sommaire, je désirerais insister sur un fait, qui me semble n'avoir pas été suffisamment relevé dans notre pays : l'influence des constructions romaines sur la nature des édifices d'époques postérieures, influence d'ailleurs absolument matérielle, mais qui, dans certains districts, n'en est pas moins considérable. Dans la contrée d'Avenches, principalement, mais aussi près d'Orbe, à Yverdon, à Nyon, dans beaucoup d'autres localités plus petites, les établissements romains ont servi de carrières ; une grande église romane, celle de Payerne, a été entièrement construite en petits matériaux romains provenant d'Avenches ; les fûts de colonnes d'une autre église romane, St-Jean de Grandson, sont en partie empruntés à un édifice romain ; le soubassement de la cathédrale de Lausanne est fait d'énormes blocs de corniches de la *Lousonna* romaine et l'édifice renferme plusieurs colonnes de même provenance ; bien plus, toute la ville d'Avenches, ses remparts, ses tours du Moyen-Age, son église, plusieurs parties de son charmant château du XVI<sup>e</sup> siècle, ont été construits avec des pierres de parements de petit appareil romain, extraites des champs, et, de nos jours encore, on n'y construit guère autrement. A première vue ce singulier mode d'appareil peut induire en erreur ; c'est une particularité assez amusante, pour qui la voit pour la première fois en Suisse, que ces constructions du Moyen-Age, de la Renaissance, des temps modernes, appareillées en petits matériaux romains authentiques. Ils portent encore les traces des incendies allumés par les barbares à la fin du IV<sup>e</sup> siècle.

En fait d'architecture militaire franchement *romaine*, nous ne possédons que l'enceinte d'*Aventicum*, dont il a été question ci-dessus, et le plan d'un seul *castrum*, celui d'Yverdon. Au sujet de ce *castrum*, dont le plan rappelle tout à fait celui du *castrum* récemment exploré à Stein.



a/Rhein, compulser les *Recherches sur les antiq. d'Yverdon*, 1862, par L. RoCHAT, un antiquaire dont le nom et le mérite sont peut-être trop oubliés.

*Périodes burgondes.* Dans notre contrée c'est à peine s'il est permis de parler, au point de vue archéologique, de cette longue période qui va du V<sup>e</sup> siècle au IX<sup>e</sup>, qui comprend les invasions des Burgondes, des Allemanes, des Sarrazins, et l'établissement des royaumes de Bourgogne : c'est la nuit, et au point de vue monumental, le néant. Les édifices religieux que Blavignac <sup>1</sup> avait cru pouvoir placer aux VII<sup>e</sup>, VIII<sup>e</sup> et IX<sup>e</sup> siècles ne remontent probablement qu'à la seconde moitié du X<sup>e</sup> siècle dans leurs parties les plus anciennes, et ont été profondément modifiés, reconstruits même aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles. Il faut espérer que les fouilles pratiquées dans ces églises permettront de retrouver et de définir le plan des édifices antérieurs, de les dater très approximativement par déductions, mais, pour le moment, toute tentative de ce genre rentrerait encore, je crois, dans le domaine de la fantaisie.

Nous ne connaissons guère que les *sépultures burgondes*, et encore est-il bien difficile de leur attribuer des dates précises. Ce sont tantôt, très rarement, des cercueils de pierre, monolithes, de forme trapézoïdale, tantôt et presque toujours des cercueils de même forme, composés de grandes dalles brutes juxtaposées ; enfin, dans les parties du pays où les bancs de grès tendre, de « molasse », affleurent le sol, les tombeaux sont creusés dans le rocher et recouverts de dalles brutes. A part le côté chronologique de la question, nos connaissances dans ce domaine n'ont guère fait de progrès depuis l'époque des fouilles de Troyon à Bel-Air près Cheseaux sur Lausanne <sup>2</sup>, fouilles contemporaines de celles de

<sup>1</sup> Blavignac, *Histoire de l'architecture sacrée*, 1853.

<sup>2</sup> *Description des tombeaux de Bel-Air*, par F. Troyon, Lausanne 1841.

l'abbé Cochet avec lequel Troyon fut en correspondance active. Les armes : scramasaxs, lances, couteaux, les agrafes, les armatures de boucliers, les boucles de baudriers et de ceinturons si caractéristiques, les verroteries, les cruches et poteries déposées à la tête ou aux pieds du squelette, la position du squelette dans la tombe, tout cela répond presque exactement à ce qui se trouve en France. Les sépultures de ce genre sont rarement isolées ; après la mort de Troyon de nombreux cimetières analogues ont été reconnus et fouillés, il en existe d'autres qui seront étudiés peu à peu, mais jusqu'ici, je le répète, des éléments absolument nouveaux font défaut. Il est permis, tout au plus, de noter des différences d'orientation, Nord-Sud ou Est-Ouest, différences qui ne sont probablement pas fortuites et qui, dans le second cas, acquièrent une certaine importance lorsque les avant-bras des squelettes sont croisés sur la poitrine. Il s'agit alors, peut-être, de sépultures chrétiennes, et ces sépultures ne renferment parfois ni armes, ni objets.

Si l'on désirait tenter une définition de ce qui caractérise toute notre archéologie monumentale de la Suisse romande dès les premiers temps du moyen âge, pendant la période de la Renaissance et plus tard encore, il serait permis de la chercher dans *l'entrecroisement très prononcé d'influences et de styles*.

Il faut l'avouer tout franchement, notre contrée n'a produit ni style, ni école particulière ; mais ce qui fait l'intérêt, en même temps que la difficulté de l'étude de ses monuments, c'est précisément ce mélange, sur un espace restreint, d'influences françaises essentiellement, italiennes et allemandes. Et ce mélange d'influences et de styles s'étend aussi bien à l'architecture religieuse, militaire, civile, qu'aux productions de la peinture, de la sculpture décorative et du mobilier.

Nos deux *édifices religieux* les plus anciens (je ne parle

que de ceux conservés au-dessus du sol) sont les églises conventuelles de Romainmôtier et de Payerne<sup>1</sup>. Dès la fin du X<sup>e</sup> siècle ces grands monastères relèvent directement de Cluny, qui en fait reconstruire ou agrandir les églises, et ces monastères à leur tour possèdent dans le pays de nombreux petits prieurés et des églises de campagne. Le rapprochement s'impose entre l'église de Romainmôtier et celle de Saint-Philibert de Tournus, construite dans la seconde moitié du X<sup>e</sup> siècle. L'église Saint-Jean-Baptiste de Grandson<sup>1</sup>, du XI<sup>e</sup> siècle probablement, d'abord couverte d'une charpente apparente, fut remaniée et voûtée au XII<sup>e</sup> en devenant un prieuré de l'abbaye de Chaise-Dieu en Auvergne ; ainsi s'explique la disposition, unique dans notre contrée, d'une nef dont le berceau semi-circulaire est contrebouté par les demi-berceaux des bas-côtés. La chapelle d'Oulens ainsi que d'autres églises du district d'Echallens dépendaient dès 1141 de l'abbaye de Montbenoît, en Bourgogne ; en 1098 le prieuré de Saint-Sulpice<sup>1</sup> (district de Morges) fut acquis par l'abbaye de Molesnes, qui en fit reconstruire ou du moins remanier l'église au commencement du XII<sup>e</sup> siècle ; Bonmont, au-dessus de Nyon, est la première abbaye cistercienne de la Suisse, construite par des moines de Clairvaux dans le premier quart du XII<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>. Cet édifice, presque dépourvu d'ornementation à l'exception d'un portail franchement bourguignon, est d'une construction remarquable : la nef est couverte d'un large berceau en tiers-point, contrebouté par une série de petits berceaux semblables construits en retour d'équerre sur chaque travée des bas-côtés. Ce système, bien connu, se retrouve dans une foule d'églises de l'ancien diocèse de Genève, pour lequel il est presque

<sup>1</sup> Comp. les différents travaux y relatifs de M. le prof. Dr J.-R. Rahn. Voir aussi pour l'église de Saint-Sulpice : A. Næf, 1896.

<sup>2</sup> Prof. Dr J.-R. Rahn. Les églises cisterciennes de la Suisse.



devenu caractéristique, tandis qu'il est assez rare dans d'autres parties de notre pays.

Si nous sortons du canton de Vaud proprement dit, dont les frontières actuelles n'existaient pas au moyen âge, nous trouvons à l'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune une tour du commencement du XI<sup>e</sup> siècle, qui semble avoir servi de type pour de nombreux clochers de la région, celui de la cathédrale de Sion y compris. Plus haut, dans la même vallée du Rhône, en Valais aussi, Saint-Pierre des Clages est un ancien prieuré de Saint-Martin d'Ainay à Lyon ; et l'on pourrait multiplier ces exemples. Il en ressort que nos plus anciennes églises conventuelles, visibles et conservées, sont absolument françaises, bourguignonnes essentiellement, souvent avec des influences du midi. Puis viennent certaines particularités des évêchés de Lausanne, de Genève et de Sion, entre lesquels se divisait cette partie de la Suisse romande : à l'extrémité orientale du lac et dans la vallée du Rhône, les clochers des églises de l'ancien évêché de Sion avec leurs flèches de pierre, dont j'ai indiqué le prototype à Saint-Maurice, sont bien caractéristiques et différents de ceux des évêchés de Lausanne et de Genève.

De tous nos édifices religieux le plus important est la cathédrale de Lausanne ; c'est une œuvre d'art absolument remarquable. Le chœur avec ses pilastres intérieurs cannelés et ses cordons richement refouillés se rattache à l'architecture de la Haute-Bourgogne et date de la fin du XII<sup>e</sup> siècle. La tour centrale avec sa lanterne, les transepts, leurs tours et les premières travées orientales de la nef sont de la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle ; les parties occidentales, par contre, le narthex avec ses deux culs de four latéraux, que Viollet-Le-Duc a cru pouvoir rattacher jusqu'à un certain point au style rhénan, remontent à la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle. Des deux tours qui devaient flanquer la façade une seule a été achevée ; son plan a beaucoup de rapport

avec celui de la cathédrale de Laon. Il faut signaler la belle rose dans le pignon du transept sud, rose dessinée dans l'album de Villard de Honnecourt et ornée de vitraux de la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle ; le porche des Apôtres et ses remarquables sculptures ; enfin la disposition grandiose de l'entrée du narthex, avec les deux tribunes superposées qui surmontent ce narthex et le porche de la nef. Dans un rapport du 22 août 1872 Viollet-Le-Duc écrivait à ce sujet : « Ce parti, dont je ne connais pas d'autre exemple, devait » produire le plus heureux effet de l'intérieur », et dans un second rapport, du 3 avril 1877, il souligne les mots *disposition unique*. Tel a été aussi l'avis de M. Lucien Magne, professeur à l'École nationale des Beaux-Arts, membre de notre commission technique de la cathédrale de Lausanne. Au commencement du XVI<sup>e</sup> siècle, la belle entrée du narthex fut bouchée par une porte, que Viollet-Le-Duc qualifie « d'assez mauvais style, mais très chargée de profils et de » sculptures ».

Il est impossible de présenter ici une description, si courte soit-elle, de nos édifices religieux aux différentes époques<sup>1</sup> ; je dois me borner à quelques indications très sommaires. Dans nos églises romanes, la disposition d'abside et d'absidioles semi-circulaires adossées aux transepts, à bandes murales diverses, est la plus fréquente ; la seule crypte que je connaisse, très ancienne il est vrai, est celle de l'ancienne chapelle romane du château de Chillon où se trouve aussi un autel cubique en maçonnerie<sup>2</sup>. Au XIII<sup>e</sup> siècle les chœurs sont généralement polygonaux, aux XIV<sup>e</sup>, XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles le plus souvent rectangulaires. Pendant très longtemps

<sup>1</sup> Comp. : *Geschichte der bildenden Künste in der Schweiz* par M. le prof. Dr J.-R. Rahn, Zurich 1876.

<sup>2</sup> Depuis la rédaction de ces lignes deux absides romanes, qui appartiennent *peut-être* à des cryptes, ont été reconnues en 1900, l'une dans l'église St-Martin à Vevey, l'autre dans l'église de Cossonay.



nefs et transepts ne furent pas voûtés mais couverts de plafonds de bois cintrés, dont l'usage persista jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle, même parfois jusqu'au XVIII<sup>e</sup>, dans nos églises de campagne. Ce n'est guère qu'au XII<sup>e</sup> siècle que commencent les premiers essais de grands berceaux, et que des voûtes d'arêtes, puis des coupoles s'élèvent sur les croisées ; un des exemples les plus remarquables, au point de vue de la construction, est celui de l'église conventuelle de Bonmont, dont j'ai déjà parlé. Nous possédons quelques bons spécimens du XIII<sup>e</sup> siècle (chœurs de Lutry, de St-François à Lausanne), du XIV<sup>e</sup> (chœur de St-Martin à Vevey, église de Moudon, chapelle de La Sarraz) et du XV<sup>e</sup> (église de Coppet, nombreux remaniements à une foule d'églises), mais tous ces édifices ont subi des transformations surtout à partir de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle. Nos autres édifices religieux du XVII<sup>e</sup> siècle (Pâquier, Oron, elliptiques), et du XVIII<sup>e</sup> (Morges, Yverdon, St-Laurent à Lausanne), intéressants sans doute au point de vue local, n'ont pas une importance suffisante pour être discutés ici.

*Architecture militaire et civile.* — Si dans notre architecture religieuse nous dépendons des provinces limitrophes de la France, de la Bourgogne essentiellement, il n'en est plus tout à fait de même dans notre architecture militaire et civile.

Nos premières défenses consistèrent en tours de bois, placées sur des mottes, naturelles ou artificielles, entourées de fossés et protégés par des palissades. Elles ont disparu, mais nous possédons un grand nombre de leurs mottes avec fossés qui, d'un bout du pays à l'autre, portent le nom de « châtelards » et dont on ne peut encore fixer l'origine ; l'existence des tours de bois est d'ailleurs confirmée par des textes, qui parlent parfois de leur remplacement par des tours de pierre. Il nous reste quelques exemples de ces tours rectangulaires, massives, qui se dressent au sommet de

collines plus ou moins élevées ; elles étaient simplement entourées d'un fossé avec palissades, sans enceintes, sans meurtrières, la défense se faisant uniquement du sommet. Ce qu'il y a de plus curieux, c'est que des constructions militaires aussi primitives semblent encore avoir été élevées au XII<sup>e</sup> siècle. (Tour dite de Broie, à Moudon. Influence allemande. Tour de Gourze ? ?).

Dès les IX<sup>e</sup>, X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles nous possédons des châteaux, mais leurs restes doivent être recherchés sous terre ou dans les reconstructions dans lesquelles certaines de leurs parties furent englobées ; l'exploration méthodique du château de Chillon, qui se poursuit depuis plusieurs années, a fourni de précieux renseignements à cet égard, de même que pour l'aménagement et la décoration de ces résidences primitives. Les premières enceintes sont peu élevées, à merlons et créneaux très larges, et le tracé des murs est des plus irréguliers, souvent curviligne, suivant les irrégularités du terrain. (Enceintes primitives de N. D. de Valère, à Sion ; de Chillon, de la Bâtiaz, à Martigny, etc.). Avec le XII<sup>e</sup> siècle il y a progrès dans la disposition des défenses et dans l'aménagement intérieur des locaux habitables. Un grand donjon isolé, toujours rectangulaire, crénelé, sans hourdage, occupe le centre (Ouchy ; Glérolles ; Marsens ; Blonay, fin du XII<sup>e</sup> s. ; Chillon et St-Triphon, très probablement antérieurs au XII<sup>e</sup> s.) ; les enceintes sont rectilignes, ou du moins ne présentent plus les brisures, les courbes tout à fait extraordinaires et défavorables des époques antérieures. Les appartements sont subdivisés par des *clotets*, petites cloisons en plâtre dur qui n'atteignent pas les plafonds, le sol, les encadrements des portes et fenêtres, les escaliers sont souvent en plâtre ; partout d'énormes poutraisons, peu de voûtes.

Jusqu'à la fin du XII<sup>e</sup> siècle les éléments bourguignons sont certainement prépondérants, comme dans l'architecture religieuse ; certaines parties du pays se ressentent cependant

de l'influence allemande des Zähringen (Tour de Broie, à Moudon), d'autres à l'Orient du canton, montrent déjà celle du Nord de l'Italie dans leur mode de construction, dans leurs détails et leur décoration. Cette influence piémontaise devient de plus en plus prépondérante au XIII<sup>e</sup> siècle, presque exclusive à partir de 1250 environ, alors que le Pays de Vaud fut incorporé aux Etats du comte de Savoie et dure jusqu'à la conquête par les Bernois en 1536. Alors dans l'architecture civile c'est un curieux mélange d'influences allemande, celle des nouveaux conquérants, française et italienne ; dans l'architecture militaire on se borne en général à transformer les anciennes défenses et à les adapter aux progrès des armes à feu.

Ce qui caractérise essentiellement nos châteaux du XIII<sup>e</sup> siècle ce sont les tours d'enceinte et surtout les donjons circulaires, à longues archères se chevauchant ; nous possédons quelques bons spécimens de ces derniers : Lucens, Orbe ; Martigny, Saillon, Saxon, en Valais ; Romont et Bulle dans le canton de Fribourg, etc. Dans la seconde moitié et vers la fin du XIII<sup>e</sup> siècle le plan généralement adopté pour les châteaux est un polygone, souvent un rectangle, flanqué aux angles de tours circulaires, dont l'une, plus forte et plus élevée que les autres, sert de donjon (Yverdon, Morges, Rolle, la Tour-de-Peilz, etc.). Vers la fin du XIV<sup>e</sup> siècle et au XV<sup>e</sup> apparaît de nouveau le grand donjon carré, mais alors occupant une surface beaucoup plus considérable qu'au XIII<sup>e</sup>, couronné de mâchicoulis et souvent accompagné d'échauguettes aux angles ; il renferme de grandes salles et des appartements divers. Ces constructions avec leurs merlons à l'italienne, et dans lesquelles la brique joue un grand rôle, sont absolument sous l'influence piémontaise ; nous en possédons quelques beaux exemples : Vufflens, Lausanne, Châtelard à Montreux.

Dès la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, après la conquête



bernoise, le caractère essentiellement militaire des forteresses féodales se perd ; notre pays a cependant conservé quelques tours et défenses entièrement construites à cette époque, défenses dans lesquelles les tours de remparts redeviennent circulaires, les tours maîtresses ou donjons rectangulaires : châteaux d'Aigle, d'Avenches <sup>1</sup>, etc.

Parmi les monuments de l'architecture militaire il faut ranger aussi les murs d'enceintes des villes. Ces murailles, percées de portes accompagnées de défenses spéciales, flanquées de tours rectangulaires, parfois mais rarement semi-circulaires et presque toujours ouvertes du côté de la ville suivant la méthode usuelle au moyen âge, ont presque entièrement disparu de nos jours. Quelques-unes de nos petites villes (Payerne, Avenches, La Tour-de-Peilz, Villeneuve, Yverdon, Orbe, Lutry ; Morat, Estavayer, canton de Fribourg) ont cependant conservé des restes notables et fort intéressants de leurs enceintes du moyen âge. Une d'elles, La Tour-de-Peilz, créée et élevée de toutes pièces au XIII<sup>e</sup> siècle près d'un château féodal, montre aujourd'hui encore, le plan très régulier adopté dès l'origine pour le tracé de ses rues et quartiers.

Une remarque de détails, mais qui a son importance, c'est que chez nous le système des mâchicoulis continus de pierre ne commence pas avant la fin du XIV<sup>e</sup> siècle. La facilité de se procurer du bois fit conserver longtemps l'habitude des bretèches, aussi bien pour les tours que pour les enceintes, et les hourdages continus sont rares.

Ce n'est guère que dans quelques châteaux que se voient encore des témoins de l'architecture civile des XII<sup>e</sup>, XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles ; celle du XV<sup>e</sup> siècle et du commencement du XVI<sup>e</sup> est représentée en outre par un certain nombre de

<sup>1</sup> Il faut noter que la grosse tour carrée du château d'Avenches, maintenue et englobée dans la reconstruction de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, faisait partie d'un château beaucoup plus ancien.

manoirs et de maisons particulières. Dès le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle on trouve de vastes sous-sols voûtés en berceau ogival ou sur croisées d'ogives (Chillon) ; les étages inférieurs sont couverts de plafonds horizontaux à poutres saillantes, les étages supérieurs de grands plafonds cintrés, souvent décorés de peintures. Le château de Chillon permet de se faire une idée des demeures seigneuriales de l'époque dite gothique, et nous montre de nouveau l'influence directe des constructeurs et des décorateurs piémontais. Cette influence italienne explique comment telle fenêtre ou telle décoration, que chacun croirait dater au plus tôt du commencement du XV<sup>e</sup> siècle, a positivement été exécutée en 1336, les textes précis et détaillés des comptes en font foi (Chillon, chambre dite « du Duc »).

Les salles sont chauffées par de vastes cheminées, semi-circulaires ou rectangulaires jusqu'au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, ensuite presque exclusivement rectangulaires ; dès la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, antérieurement peut-être, nous possédons aussi des poêles, de pierre d'abord, puis, dès le XIV<sup>e</sup> siècle avec revêtements de catelles en terre cuite émaillée et décorée. Au XIII<sup>e</sup> siècle les vitraux sont réservés aux églises et aux chapelles ; les fenêtres des salles et des chambres sont pourvues de simples volets, et ce n'est que dans la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> qu'on commence à les garnir partiellement de vitres. Au XV<sup>e</sup> siècle les grands plafonds cintrés des salles supérieures de nos châteaux sont remplacés par des plafonds horizontaux à caissons plus ou moins accusés. (Exemples remarquables à Chillon). Il est enfin une particularité importante à signaler, c'est que, jusque vers la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, les toitures furent souvent couvertes de bardeaux ; c'était encore une conséquence de la facilité de se procurer du bois. Dans un château aussi important que Chillon, résidence du puissant comte de Savoie et du bailli du Chablais, la tuile ne fait son apparition qu'en 1300 ; on s'explique

alors les fréquents incendies des églises et certaines dispositions constructives des toitures. Les bardeaux, qui ne sont plus guère employés aujourd'hui que dans nos montagnes, étaient encore d'un usage courant aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, même au XVIII<sup>e</sup> pour les constructions modestes. Sur d'autres points de la Suisse, des textes historiques précis nous montrent la cathédrale de Sion et la collégiale de Zurich couvertes de bardeaux et, aujourd'hui encore, on en voit à l'église de Schaffhouse.

Les villes et villages vaudois possèdent plusieurs hôtels de ville et de nombreuses maisons du XVI<sup>e</sup> siècle, en partie remaniés, mais pour la plupart édifiés de toutes pièces après la conquête bernoise de 1536, et qui en subissent l'influence ; les constructions du XVII<sup>e</sup> siècle sont plus fréquentes encore et présentent un mélange assez curieux d'éléments allemands et de motifs romands. Dans la façade sur cour du château d'Avenches, construite dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle par un architecte neuchâtelois d'origine française (Antoine Ballanche), la Renaissance française se marie d'une façon vraiment charmante à la Renaissance allemande.

Les édifices civils du XVIII<sup>e</sup> siècle, intéressants sans doute au point de vue local, ne méritent ici qu'une simple mention ; ils sont de nouveau sous l'influence française, parfois avec une certaine sécheresse, une lourdeur, dont je n'ai pas besoin de montrer l'origine.

Nos seules constructions vraiment originales sont les chalets de bois de nos montagnes, dans lesquels se conservent, par tradition, des motifs de décoration antérieurs de plusieurs siècles à leurs dates réelles. Ils présentent deux types : celui du Pays-d'Enhaut, qui se rapproche beaucoup du chalet bernois, et celui des Ormonts et des autres vallées, qui rappelle les chalets valaisans.

Albert NÆF.

Juin 1899.